

Travaux sous tension installation électrique Module installation électrique industrielle et tertiaire

TST IEIT

HABILITATION

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-2 pour réaliser des travaux sous tension sur les installations électriques industrielles et tertiaires. Il permet de préparer à l'habilitation d'indice « T » en BT pour : Réalimenter une partie d'installation par un départ issu de la même source ou d'une source différente Remplacer un appareillage BT sans continuité de service Shunter un appareillage BT ou une partie d'installation avec ou sans interrupteur Déposer un dispositif de shuntage d'un appareil ou d'une partie d'installation BT Nettoyer manuellement avec une balayette, un pinceau, un chiffon ou une brosse dans le cadre d'une opération TST

Programme

Exercice théorique et pratique permettant de vérifier les prérequis attendus

Apport théorique sur la réglementation : NF C 18-505-1, NF C 18-505-2.2

Rappel théorique de la norme NF C 18-510 traitant de la préparation et de l'identification des installations (exigences du chef d'établissement)

Exercices pratiques :

Remplacer un appareillage BT sans maintien de la continuité de service

Remplacer un appareillage BT avec maintien de la continuité de service

Réalimenter l'armoire utilisée au cours de la 1^{ère} mise en situation à partir d'une autre alimentation sur un jeu de barres nécessitant l'utilisation d'un comparateur de phases

Interruption (volontaire et involontaire) et la reprise d'une opération TST

Changements de rôles des stagiaires (chargé de travaux et exécutant)

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Travailleurs devant réaliser des travaux sous tension

Durée

4 Jours dont 28 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

1200 € par stagiaire

Adresse

Quimper - IRTEC
5 rue Alice Richard,
ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



Les points forts de la formation

- Centre agréé Travaux Sous Tension Installations Électriques



Les conditions d'admission

Prérequis

avoir au moins 18 ans ; • avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique ; • avoir été formé à l'habilitation électrique pour des opérations hors tension du domaine • avoir été formé et habilité comme exécutant, chargé de travaux ou chargé d'intervention générale pour réaliser des travaux hors tension sur des installations industrielles et tertiaires • effectuer de manière régulière, depuis un an au moins, des travaux électriques hors tension en adéquation avec son habilitation sur des installations industrielles ou tertiaires (TGBT, armoires divisionnaires, armoires de puissance ou de commande) • ne pas avoir fait l'objet d'une suspension d'habilitation pour non-respect des prescriptions régissant ces opérations lors de l'examen annuel de son titre d'habilitation.

Modalités d'entrée

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Exploiter et compléter les documents relatifs aux opérations demandées S'assurer de la faisabilité des travaux sous tension (TST) Analyser la situation de travail et vérifier l'adéquation des moyens dont il dispose Matérialiser et aménager la zone de travail Identifier et réaliser les travaux sous tension en assurant sa sécurité et celle des tiers Maîtriser le mode opératoire défini et les gestes associés Interrompre une opération TST en cours lors de l'apparition d'une difficulté technique ou matérielle, non prévue dans le mode opératoire Gérer les interruptions de travail Clôturer les travaux sous tension et rendre compte au chef d'établissement et à son employeur selon les modalités définies

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

L'évaluation comprend 2 parties conformément au référentiel de formation TST IE : - Un questionnaire pour évaluer les savoirs (la réglementation relative au TST sur les installations électriques) et les connaissances (prévention du risque électrique) - des mises en situation pratiques pour évaluer le savoir-faire (évaluation individuelle par le formateur)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques / QCM / et exercices pratiques

Perspectives métiers

Électricien, technicien

Date et mise à jour des informations : 24/09/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contact



ACCUEIL IRTEC

irtec@finistere.cci.fr

IRTEC Quimper - N° SIRET 13002293200318 - N° d'activité 53290897729
5 rue Alice Richard, ZI de Kerdroniou, - 29000 Quimper

Tél. : 02.98.90.05.83 - irtec@finistere.cci.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les sessions



Quimper

- 2 au 5 novembre 2026